PROCEDURE DE TRAITEMENT DES SIGNALEMENTS

PLAN DE LUTTE CONTRE L'HABITAT INDIGNE (PDLHI)

1. RECEPTION DES SIGNALEMENTS

Signal Logement – CCAS – Département – ADIL – CAF – Tiers

2. ANALYSE DU DOSSIER

+

VISITE TERRAIN (DEAL, CCAS, ...)

3. ANALYSE EN COMOP OU COTECH

(Comité technique, Comité stratégique si besoin)

Analyse du dossier et orientation de la situation

OCCUPANT

- REMEDIABLE
  - ANALYSE SOCIALE
  - OPERATEUR HABITAT (OPAH / PIG / SOLIHA...)
  - MONTAGE DOSSIER
  - FINANCEMENT
  - TRAVAUX
- IRREMEDIABLE
  - L.E.S
  - MONTAGE DOSSIER
  - FINANCEMENT
  - ACQUISITION (Amélioration / relogement)

PROPRIETAIRE BAILLEUR

- INSALUBRITE
  - ARS (technique)
- NON DECENCE
  - CCAS / EPCI (évaluation sociale)
- RAPPORT DE VISITE
- DETERMINATION DE LA COMPETENCE
  - PREFET (pouvoir de police de l'Etat)
  - MAIRE (pouvoir de police spécial)

POUVOIRS DE POLICE DE L'HABITAT

- ARRETE D'INSALUBRITE / MISE EN SECURITE
- NOTIFICATION AU PROPRIETAIRE / OCCUPANT
- SUIVI DES PRESCRIPTIONS
- TRAVAUX ?
  - OUI
    - CONTROLE DE CONFORMITE
    - MAINLEVÉE
    - SORTIE DE L'HABITAT INDIGNE
  - NON
    - MISE EN DEMEURE / ASTREINTE
    - TRAVAUX D'OFFICE
    - RECOUVREMENT DES FRAIS

AUTRES SITUATIONS

- ASSAINISSEMENT – SMGEAG
- SANTE MENTALE – EPSM
- ACCOMPAGNEMENT SOCIAL – CCAS / DPT

ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

(CCAS / DPT, travailleurs sociaux, ...)

SUIVI DES DOSSIERS ET SORTIE D'INSALUBRITE

- Contrôle réalisation des travaux après délais ou absence de locataire
- Mise en place des astreintes ou travaux d'office
- Contrôle des travaux d'office et récupération des fonds par le Trésor
- Information au PDLHI
- Clôture du dossier

LÉGENDE

- Parcours occupant
- Parcours propriétaire bailleur / habitat indigne
- Parcours autres situations
- Pouvoirs de police
- Étapes communes
- Articulation / échanges d'informations

SORTIE DURABLE DE L'HABITAT INDIGNE

LOGEMENT SAIN – SÉCURISÉ – DÉCENT – ADAPTÉ